



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musique

Question écrite n° 55801

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la mémoire d'un artiste de variété américain. En effet, celui que l'on a appelé à raison « le roi de la pop » restera un des artistes qui aura marqué pour longtemps le domaine de la musique au niveau international. Cette personnalité aura dépassé les limites des modes et toutes les frontières de la notoriété à travers le monde. C'est pourquoi il pourrait s'avérer intéressant de susciter une initiative permettant de baptiser de son nom une réalisation destinée aux arts et spectacles (existante ou à venir) dans les mois qui viennent. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La proposition de rendre hommage au talent de Michael Jackson en baptisant de son nom une réalisation destinée aux arts et aux spectacles mérite d'être examinée, tant ont été exceptionnels le rôle qu'il a joué dans les évolutions de la musique et de la danse et son impact auprès du public du monde entier. Parmi les équipements culturels qui relèvent de la responsabilité de l'État, il est cependant difficile de désigner, à ce jour, celui qui se prêterait, par son caractère symbolique, à une telle opération. Cette initiative pourrait plus sûrement être portée par une collectivité territoriale parmi les équipements nouveaux ou récents réalisés en faveur des musiques actuelles ou de la danse contemporaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55801

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7318

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8514